

## La Catholique League salue une grande victoire de la liberté religieuse aux États-Unis

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Cour suprême](#), [Eglise universelle](#), [Rapports Église/État ; Laïcité](#)

Date : 13 janvier 2012



La **Cour suprême** des États-Unis a rendu le 11 janvier, un arrêt unanime – alors que la Cour est divisée entre Juges de gauche et de droite – statuant que le gouvernement américain n'a pas à s'immiscer dans la gestion par les cultes reconnus de leurs personnels salariés. Ce faisant, la **Cour suprême** a confirmé le droit traditionnel dit « d'exception ministériel » qui protège les églises et les différents cultes contre des procès pour discrimination que pourraient leur intenter leurs employés et salariés. C'est une énorme défaite pour le gouvernement **Obama**, et un soulagement notamment pour l'Église catholique comme l'explique **Bill Donohue**, le président de la **Catholic League** dans un communiqué du même jour.

C'est une grande victoire pour la liberté religieuse et une énorme défaite pour le gouvernement **Obama**. En octobre dernier, lorsque la **Cour suprême** a écouté les plaidoiries orales de cette affaire, l'avocate du gouvernement **Obama** s'est montrée une telle fanatique laïciste qu'elle a stupéfié même les membres les plus progressistes de la Haute juridiction. **Leondra R. Kruger** a plaidé de manière si excessive qu'elle réussit à mettre d'accord et sans réserve la Juge **Elena Kagan** avec le Juge **Antonin Scalia**.

Si le gouvernement **Obama** avait gagné, il aurait pu contraindre l'Église catholique à accepter des femmes prêtres. On dirait que la vieille garde, retranchée dans les années

1960, a de nouveau perdu.

Un grand merci à **Leondra** pour s'être totalement planté.

On pourra trouver une analyse plus détaillée de cette affaire sur le [blogue](#) de ma consœur **Jeanne Smits**.